



La Communauté 360

Document en FALC
FACile à Lire et à Comprendre

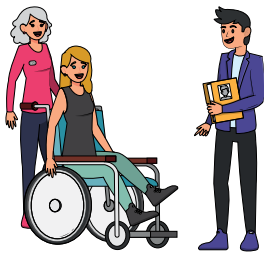


C'est quoi ?

La Communauté 360 c'est une plateforme téléphonique d'aide et d'écoute pour :

- les personnes en situation de handicap,
- leurs **proches-aidants**,
- les professionnels qui accompagnent des personnes en situation de handicap.

Les **proches-aidants** ce sont les familles et les proches qui accompagnent les personnes en situation de handicap.



N° Vert 0 800 360 360



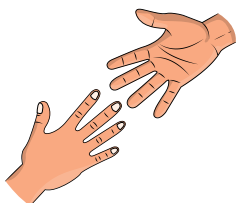
Vous pouvez appeler le **0800 360 360** pour parler avec un **conseiller de parcours**.

Le **conseiller** va chercher des réponses à vos besoins, près de chez vous.

Le **0800 360 360** est un numéro vert, cela veut dire que c'est gratuit.

Appeler la **Communauté 360** c'est :

- être écouté,
- être guidé vers des services de **droit commun** près de chez vous,
- être encouragé pour exprimer vos choix de vie,
- trouver du soutien pour les **proches-aidants**,
- avoir des informations sur les différentes aides.





Le **droit commun** c'est pour tout le monde.

Cela veut dire que chaque citoyen, en situation de handicap ou non, a les mêmes droits dans la vie de tous les jours comme par exemple :

- l'éducation,
- l'emploi,
- la santé,
- le logement,
- les transports,
- les loisirs.



Les **Communautés 360** travaillent avec les **MDPH** et les associations accompagnant les personnes en situation de handicap.

La **MDPH** c'est la **M**aison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées.

C'est pourquoi faire ?

Les **Communautés 360** sont présentes partout en France, dans chaque département.

Les **Communautés 360** ont été créées pour répondre efficacement aux demandes des personnes en situation de handicap et de leurs **proches-aidants**, près de leur lieu de vie.





Les **Communautés 360** peuvent :

- trouver des solutions à différents problèmes,
- aider les familles selon la situation de leur proche en situation de handicap,
- vous répondre le plus rapidement possible pour empêcher les ruptures de parcours,
- aider les professionnels,
- vous conseiller pour connaître et exercer vos droits.

Par exemple :

- connaître vos droits c'est savoir que vous avez le droit de voter,
- exercer vos droits, c'est aller voter.



La **rupture de parcours** c'est quand une personne :

- n'est plus accompagnée,
- ne sait pas quoi faire,
- ne sait pas comment être aidée.



Avec qui ?

En contactant la **Communauté 360** vous pouvez parler avec un **conseiller de parcours**.

Le **conseiller de parcours** recherche avec vous des solutions :

- en vous écoutant,
- en vous conseillant,
- en vous guidant vers la bonne personne selon votre situation,
- en vous proposant l'aide d'un **faciliteur de choix de vie**.



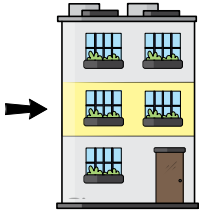
Les **faciliteurs de choix de vie** sont des professionnels qui peuvent aider les personnes en situation de handicap et leurs **proches-aidants**.



Le **faciliteur de choix de vie** :

- écoute vos envies,
- vous aide dans vos choix,
- vous informe sur vos droits,
- vous aide à exprimer votre projet en milieu ordinaire ou adapté,
- recherche avec vous comment réaliser votre projet.





Le **faciliteur de choix de vie** peut vous aider pour différents projets comme :

- l'emploi,
- le logement,
- l'école,
- la santé,
- la citoyenneté,
- les loisirs.

La petite info en plus

Il existe des **Communautés 360** dans tous les départements, par exemple :



En Alsace



[C360 Alsace](#)



En Ardèche



[Communauté 360 Ardèche](#)



En Ile et Vilaine



[Communauté 360-35](#)



A La Réunion



[Communauté 360 Réunion](#)



Il y a des Communautés 360
dans toute la France.

Pour trouver la C360 proche de chez vous :



[Trouver la communauté 360 près de chez moi](#)

N° Vert 0 800 360 360



Alors en cas de besoin n'hésitez pas à contacter
la **Communauté 360** près de chez vous.

Il suffit d'appeler le **0800 360 360**.

C'est un numéro **gratuit**.

Document FALC réalisé par l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace.
Rédaction et transcription en FALC par le Centre de formation ETAPES (APBA) :
Simon SCHOEFFLER



Relecture et validation par le foyer du Felsbourg de Mutzig (APBA) :
Marco BOOS, Céline HENSGEN, Michel SCHRAMM et Raphaël STEMPFLER,
avec le soutien de Steeve BOTTIN

Relecture et validation par le Centre de formation ETAPES (APBA) :
Alain Bellemare (SAVS de Lingolsheim), Maeva GROSS,
avec le soutien Simon SCHOEFFLER

Illustration et mise en page : Fx Gaab, Centre de formation ETAPES, APBA.
© European Easy-to-Read Logo : Inclusion Europe. Plus d'informations sur <https://www.inclusion-europe.eu/>

Le Centre de Formation ETAPES a créé le **#JeDisFALC**,
le rendez-vous ressources, conseils et outils en FALC.
Pour suivre notre actualité et découvrir d'autres documents en FALC,
rejoignez le Centre de Formation ETAPES sur **LinkedIn**.



Suivre

Vous appréciez ce contenu ?



Aimez



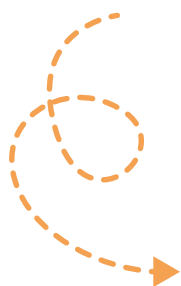
Commentez



Partagez



Sauvez



Activez  sur la page 
Centre de Formation ETAPES
pour ne rien manquer !